

Monsieur le Rédacteur,

J'ai pu me procurer du maître d'hôtel les détails suivants sur les dépenses que le Séminaire a faites pour la nourriture, &c. pendant l'année 1850. Ces détails ne manqueront peut-être pas d'intérêt pour vos lecteurs, et surtout pour mes confrères pensionnaires ; car chacun de ceux-ci peut dire avec orgueil : *Quorum pars magna fui.*

	L.
Pain . . .	72920 lbs.
Bœuf . . .	29371 lbs.
Veau . . .	7275 lbs.
Lard . . .	6295 lbs.
Mouton . . .	6149 lbs.
Autres viandes pour valeur de £ 85,18,5	
Poisson pour £ 83,3,1	
Sucre . . .	19391 lbs.
Café . . .	900 lbs.
Thé . . .	678 lbs.
Beurre . . .	6541 lbs.
Lait . . .	3151 gallons
Patates . .	741 minots
Choux . . .	5000
Oignons . .	94 minots
Chandelle . .	1343 lbs.
Gaz . . .	67000 pieds
Bois . . .	310 cordes.

COUTUME A LYON. Il existe à Lyon une charmante coutume, qu'un journal de France nous fait connaître ainsi :

Dans la ville de Lyon, à la fête de Noël, chaque enfant d'une famille aisée choisit un petit compagnon pauvre de son âge, qu'on habille à neuf. A un moment de la journée, le jeune protecteur prend son petit frère par la main et le conduit à l'église de la Charité. Là se trouve le Cardinal-Evêque qui bénit l'assemblée toujours bien nombreuse. Après un petit discours, chaque couple s'avance vers le Pontife qui distribue au petit pauvre un pain, et à son protecteur une image. La bénédiction termine la cérémonie, puis chaque enfant emmène son protégé chez lui et le sert à table pendant le repas fraternel qui couronne dignement cette touchante solennité.

CONSOMMATION DE SPIRITUEUX DANS LE ROYAUME-UNI DE LA GRANDE BRETAGNE. On voit, d'après un rapport fait au Parlement anglais, que le nombre de gallons de spiritueux, provenant du royaume et des colonies, consommés dans toute la Grande Bretagne, s'élevait en 1840 à 24,372,297; en 1845, à 25,591,723; en 1846, à 26,790,398 et en 1849, à 25 002,354. Si le nombre de gallons consommés en Ecosse était également réparti, chaque famille en consommait deux gallons. Et si l'on ôte les femmes et les enfants, chaque homme se

trouve avec plus de 11 gallons par année.

D'après un autre rapport, on voit que la quantité de vins consommés dans le R. U. en 1787, était de 4,521,941 gallons; en 1805, de 8,238,438 gallons. Pendant 25 ans, le nombre de gallons de vin ne dépassa pas 5,000,000, par année. En 1849, ce nombre s'éleva à 6,251,662 gallons.

POPULATION DE PEKIN.

« Certains auteurs ont estimé jusqu'à trois millions la population de Pékin; d'autres à deux millions; d'autres à quinze cent mille; d'autres à un million. Voici quelques réflexions qui pourront éclaircir peut-être la question. C'est un fait que Pékin a cinquante deux lieues de tour, c'est-à-dire, en viron six lieues métriques ou vingt-quatre Kilomètres (environ 6 lieues du Canada). Sa forme assez irrégulière, est un quadrilatère imparfait qui approche d'un trapèze. Il renferme quatre enceintes : celle de la ville chinoise *Oay-lo-tcheng*, qui forme comme la base du trapèze : celle de la ville tartare ou *Man-tcheng* : celle de la ville impériale ou *Hoang-tcheng* : et celle du palais ou *Tse-Kin-tcheng*.

Le palais qui n'est qu'une longue file de cours et de maisons, plus quelques jardins, est entouré d'un large fossé plein d'eau, creusé en dehors, au pied du mur d'enceinte ; il a une demi-lieue de tour. Le *Thien-than*, où l'empereur va sacrifier au soleil est lui seul plus grand que le palais. Les grands tribunaux de l'empire et plusieurs grandes pagodes occupent encore un espace considérable.

Les boutiques sont en général inhabitées. Chaque jour, vers le soir, tous les marchands, les gardiens exceptés reviennent dans leurs familles qui habitent quelque quartier retiré. C'est là qu'ils ont, à proprement parler, leur enclos, leur maison. Il est vrai que dans ces maisons chinoises les familles sont entassées les unes sur les autres : avec le père et la mère sont les enfans, les brus, les petits fils ; mais aussi ces maisons n'ont point d'étage. De tous ces considérants il semble suivre naturellement que ceux qui donnent à Pékin UN MILLION d'habitants sont plus que les autres près de la vérité. Quant aux faubourgs que l'on dit être considérables, c'est une erreur. J'en ai parcouru plusieurs, entre autres celui du midi qui est le plus peuplé ; c'est une rue unique longue à peine d'un quart de lieue."

Extrait d'une lettre de Mgr. VERROLLES, vicaire apostolique de la Manchourie, publiée dans les annales, Tome XXII, page 47.

Origine du proverbe : *Pas d'argent, pas de Suisses.* — Ce proverbe, injurieux pour les Suisses, est souvent appliqué aux âmes égoïstes et mercénaires ; cependant si l'on en connaissait la véritable origine, on verrait que loin d'être défavorable à ce peuple, il a été imaginé pour honorer les troupes de cette nation.

Dans les guerres du Milanais, qui occupèrent la fin du quinzième siècle et le commencement du seizième, les Suisses engagés au service de la France se retirèrent plusieurs fois chez eux faute de paiement de leur solde. Aux plaintes qu'ils excitaient, au reproche d'infidélité, de lâcheté, ils opposaient l'impossibilité de subsister sans solde.

« Que ne faites-vous comme les autres ? leur disait-on. Vivez aux dépens de l'ennemi. » (C'est-à-dire, maraudez et ne payez pas ce que vous prenez).

Leur discipline et leur probité ne pouvaient se plier à cette méthode. Ne voulant pas être brigands, mais soldats, ils préféreraient regagner leurs foyers, plutôt que de fouler le paysan, ce qui fit dire à un général français : « Pas d'argent, pas de Suisse ». On voit que ce mot était plutôt une louange qu'un blâme.

George II, roi d'Angleterre n'ayant pu faire accepter à ses ministres un favori qu'il voulait nommer lord-lieutenant d'Irlande, quitta brusquement le conseil en manifestant une grande colère. Les ministres lui députèrent Lord Chesterfield pour lui demander quel nom il plairait à Sa Majesté de faire mettre dans la patente qui était toute prête. « *Mettez-y le diable,* » reprit le roi en colère. « Mais Sire, dit Chesterfield, il faudra donc le qualifier de *bien-aimé cousin de Votre Majesté !* » Cette réponse fit rire le roi et le mit de bonne humeur.

EPIGRAMME.

Un magister s'empressant d'étouffer
Quelque rumeur parmi la populace,
D'un coup dans l'œil se fit apostropher,
Dont il tomba, faisant laide grimace.
Lors un frater s'écria : Place! place!
J'ai pour ce mal un baume souverain.
Perdrai-je l'œil, lui dit messer Pancrace?
Non, mon ami, je le tiens dans ma main.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

L'*Abeille* paraît, autant que possible, une fois par semaine, pendant l'année scolaire. Le prix de l'abonnement est de 2s. 6d. par année, payable d'avance par moitié : la première moitié, à la rentrée des classes, la seconde au commencement de l'année. Les Pensionnaires s'abonnent au bureau de l'*Abeille*, et les externes, chez M. Adolphe Legaré. Agent à la petite salle, M. Alfred Thibaudau.

P. A. MARMET, Gérant.